

AFFAIRE N° 5

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

Rapporteur : Jules RAUX.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 10 mars dernier, vous avez adopté le Budget Primitif 1990 de la Régie des Marchés et Droits de Place.

Ce budget est légèrement rectifié, car la Municipalité a décidé de doter le Petit Marché de Saint-Denis d'un compacteur, par souci d'hygiène, de propreté, d'esthétique et de modernité.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'examiner et d'approuver le Budget Supplémentaire 1990 de la Régie Marchés et Droits de Place qui n'est aucunement modifié au niveau du montant.

COMPTÉ D'EXPLOITATION PRÉVISIONNEL
DEPENSES

Art.	Libellés	Rappels / B.P. 90	Annula- tions	Nouvelle proposit.	Crédits / B.S. 90
<u>60</u>	<u>ACHATS</u>	<u>132 000</u>	<u>25 000</u>		- <u>25 000</u>
6022	Fournitures consommables	41 500	20 000		- 20 000
6061	Fournitures non stockables	72 000			
6063	Fournitures d'équipements	15 500	5 000		- 5 000
6064	Fournitures de bureau	3 000			
<u>61</u>	<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>157 000</u>	<u>5 000</u>	<u>30 000</u>	<u>25 000</u>
613	Location *			30 000	30 000
615	Entretien et réparation	150 000			
616	Assurance de véhicule	5 000	5 000		- 5 000
618	Divers	2 000			
<u>62</u>	<u>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>13 000</u>			
623	Publicité et insertion	2 000			
626	Frais de télé- communication	11 000			
<u>64</u>	<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>1 598 000</u>			
641	Rémunérations	1 200 000			
645	Charges sociales ...	395 000			
647	Pharmacie	3 000			
<u>TOTAUX DES DEPENSES</u>		<u>1 900 000</u>	- <u>30 000</u>	<u>30 000</u>	0

* Location d'un compacteur (Petit Marché)

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL
RECETTES

Articles	Libellés	Rappels / B.P. 90	Nouvelle proposit.
<u>70</u>	<u>DROITS DE PLACE</u> <u>ET LOCATIONS</u>	<u>1 900 000</u>	
7061	Redevances	320 000	
	* Marché de Sainte-Clotilde		
	* Marché Forain du Chaudron		
7062	Redevances	730 000	
	* Petit Marché		
7063	Redevances	330 000	
	* Grand Marché		
	* Marché Forain de la Source		
	* Marché Forain des Camélias		
7064	Redevances	520 000	
	* Camions-bars		
<u>TOTAL DES RECETTES</u>		<u>1 900 000</u>	

M. GERARD M. : Le compacteur est destiné à nettoyer le Petit Marché. Mais, le nettoyage de ce Marché ne rentre-t-il pas dans les charges normales de l'Entreprise NICOLLIN ?

M. RAUX J. : Le nettoyage du Petit Marché n'est pas compris dans le service d'enlèvement des ordures.

LE MAIRE : Monsieur FOURNEL va vous donner des précisions.

M. FOURNEL D. : Dans le contrat conclu avec l'Entreprise NICOLLIN, seuls sont prévus les nettoyages des Marchés Forains.

LE MAIRE : Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le Budget Supplémentaire 1990
de la Régie Marchés et Droits de Place
est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*